

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 02 février 2024

Etaient présents : Mr Pierre GARBIL, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mme Sylvie BURELLIER, Mr Didier PINAY, Mr Philippe CIRUSSE, Mme Florence DUPUY, Mme Pascale BRUNELIN, Mr Michel REY, Mr Philippe BLANC, Mme Claudine CHAZELLE, Mme Catherine BRICAUD, Didier PINAY, Mr Benjamin GARNIER,

Absences excusées : Pascale BRUNELIN, Yannick PLEVY, Mme Aurélie HOMEYER, Mme Marie-Christine GAREL,  
Secrétaire de séance : Mme Florence DUPUY

#### Procès-verbal du dernier conseil

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du dernier conseil municipal

#### Demande de fonds de concours auprès de Loire Forez agglomération

Par délibération en date du 15 novembre 2022 le conseil communautaire a approuvé le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026. Le maire propose de déposer une demande de fonds de concours pour le projet de rénovation énergétique de la mairie et du bâtiment haut de l'école

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité** approuve la demande de fonds de concours auprès de Loire Forez agglomération

#### Délibération demande de subvention auprès de la Région

Toujours dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la mairie et du bâtiment haut de l'école, il est possible de demander une subvention auprès de la Région

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité** approuve la demande de subvention auprès de la Région

#### Délibération amortissement contribution du SIEL

M. le maire rappelle que la commune a délibéré en 2022 pour souscrire à l'option « Bâtiments neufs et réhabilitations » de la compétence optionnelle « SAGE » pour le projet de rénovation énergétique des bâtiments. Cette contribution doit être amortie. M. le maire propose d'amortir cette dépense en 1 an

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité** approuve l'amortissement de la contribution au SIEL sur 1 an.

#### Demande de mise à disposition de la salle des fêtes

Mme Catherine BRICAUD renouvelle sa demande pour la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes pour l'organisation d'un marché de Noël, organisé au profit de l'association des jeunes filles handicapées du Togo le 16 novembre 2024

**Le conseil municipal à l'unanimité accepte la demande de mise à disposition de la salle**

#### Questions diverses

A Pralong, le 16 février 2024

Le secrétaire de Séance  
Florence DUPUY



Le Maire  
Pierre GARBIL

